Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 056-215601634-20251127-DCM2025112743-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 20 novembre 2025

Date d'affichage : 20 novembre 2025

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de PLOËRDUT, dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean Luc GUILLOUX, Maire.

Présents : M. GUILLOUX, Mme VOLA, M. CAREL, Mme PLASSE, M. SCRAIGN, M. NICOLAS, M. FOUILLÉ, Mme RUYET, Mme EZANIC, Mme PERRET, M. SUNT, Mme ACHARD

Absents excusés : Madame Valérie HAUTE ayant donné pouvoir à Madame Sonia RUYET
Monsieur Stéphane ROPERS ayant donné pouvoir à Monsieur Loïc SCRAIGN
Monsieur Julien GUILLEMOT ayant donné pouvoir à Monsieur Jean Luc GUILLOUX

Secrétaire : Madame Corinne VOLA

DCM2025-11-27-43 : Tarifs Assainissement 2026

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il y a lieu de revoir les tarifs de l'assainissement collectif pour l'année 2026.
Après une étude réalisée sur l'ensemble du territoire de Roi Morvan communauté, nos tarifs sont parmi les plus bas du territoire.
Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'augmenter les tarifs pour l'année 2026. Il propose la tarification suivante :

	Actuel	Proposition
Abonnement	**20.00 €**	**25.00 €**
Surtaxe < 30 m³	**0.25 € / m³**	**0.30 € / m³**
Surtaxe > 30 m³	**0.40 € / m³**	**0.45 € / m³**
Taxe de raccordement	**600.00 €**	**700.00 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **De fixer, pour la part communale les tarifs de l'assainissement collectif pour l'année 2026 comme indiqué ci-dessous :**

	Proposition
Abonnement	**25.00 €**
Surtaxe < 30 m³	**0.30 € / m³**
Surtaxe > 30 m³	**0.45 € / m³**
Taxe de raccordement	**700.00 €**

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 056-215601634-20251127-DCM2025112743-DE

- **D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier**

Certifié exécutoire
au vu de la transmission en Sous-préfecture
le :
Publié ou notifié le :

Fait et délibéré les jour, mois an susdits
Pour extrait conforme
Le Maire,
JL. GUILLOUX

